

BULLETIN DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain bulletin paraîtra le mercredi 12 Mai

A NOS ADHERENTS

La grève des ouvriers imprimeurs, typographes et linotypistes n'est pas encore terminée...

La Situation

LES ENGRAIS

La demande des superphosphates et des engrais composés pour la culture des pommes de terre, maïs, betteraves et mélanges de choux et rutabagas est commencée depuis le début du mois.

Table with 2 columns: Product name and Price. Includes Sylvinites, Chlorure de potassium, Sulfate de potasse.

Table with 4 columns: Product name, Price, and other details. Includes Rabais en francs par tonne.

Tous les bulletins de commande qui seront mis à la poste au plus tard à minuit de chacune des échéances envisagées...

L'application des récentes mesures fiscales

Le Journal Officiel du 25 avril publie l'instruction relative à l'exécution des dispositions de la loi du 4 avril portant création de nouvelles ressources fiscales.

Le texte énumère un certain nombre d'engrais (nitrate de soude, nitrate de chaux, cyanamide, sulfate d'ammoniaque, sels de potasse, scories de déphosphoration, superphosphates et tourteaux).

L'énumération prévue par le texte doit être considérée comme limitative. Par suite, les engrais composés (c'est-à-dire les engrais constitués par le mélange d'un ou plusieurs des produits visés au texte ou par un mélange de ces produits et d'autres non visés au texte) ne peuvent être appliqués dans le champ d'application de l'article 60.

Le résultat de ces dispositions que l'impôt ayant été acquitté pour les engrais en question, la fabrication ou l'importation, les opérations commerciales ultérieures (affaires de vente ou de commission) sont exonérées de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Dépôt de Remonte d'Angers

Le Dépôt achètera pendant les mois de mai et juin 1926: des chevaux de selle et d'attelage de toutes catégories, de 4 à 8 ans.

Election des Chambres d'Agriculture EN NOVEMBRE 1926

Lettre circulaire de M. le Marquis de Vogüé, Paris, le 27 mars 1926.

Comme suite à la circulaire que je vous ai adressée le 7 avril 1925 (Bulletin de l'Union Centrale: avril 1925, page 61), j'ai l'honneur de vous signaler que le Journal Officiel du 13 février dernier a publié la loi suivante prorogeant les délais d'élection des Chambres d'Agriculture.

Les syndicats et associations agricoles doivent, comme tous les savants, faire connaître à la Préfecture, avant le 30 avril, leur intention de participer à ces élections.

Le pays agricole moyen du département des Ardennes, le Porcien, où les grandes fermes de 100 à 200 hectares sont nombreuses.

La population est le facteur de valorisation qui agit le plus. Et l'on peut dire que, toutes les conditions égales, la valeur de la terre dépend de la densité de la population.

La valeur de la terre en France

Le degré d'avilissement de notre monnaie n'a pas encore pénétré l'esprit de la masse et les prix obtenus dans les ventes de biens ruraux, apparaissent aux yeux du public comme un signe irréversible de la grande richesse agricole.

En réalité, la terre, en France, fonctionne à un prix nettement inférieur à sa valeur réelle depuis la guerre. Et comme sa hausse en valeur nominale reste toujours en deca de la baisse du franc, il s'ensuit que plus le franc s'avilit, plus les valeurs terriennes s'écrasent en valeur-or.

Déjà l'acquisition de la terre française est devenue extrêmement tentante pour les étrangers et si notre situation monétaire devenait catastrophique ceux-ci pourraient accourir en France des biens pour des sommes infimes.

On m'a souvent demandé de refaire le livre publié en 1914, à la veille de la guerre, sur « La Valeur de la Terre de France ». C'est presque impossible, en raison même de l'imprécision des valeurs.

Supposons quatre fermes contigües, de même qualité et de même surface. L'une d'elles est encore louée au prix d'avant-guerre, une autre est louée en argent au double du loyer d'avant-guerre, une troisième est louée en nature, enfin, la quatrième est libre de location.

Juste en 1923, dans cette zone envahie pendant quatre ans, les prix n'ont pas bénéficié d'une hausse sérieuse et l'on ne dépassait pas beaucoup 1.000 à 1.100 fr. l'hectare.

Parlons du marché immobilier français et à la hausse en francs-papier, parce que la monnaie se dévalue, lui à la baisse.

Pendant les quatre ou cinq années qui suivirent l'armistice, beaucoup de propriétaires fonciers, séduits par les prix en apparence avantageux qui leur étaient offerts, vendirent leurs biens.

En résumé il est difficile de définir dans une étude d'ensemble la situation du marché terrien. Il faut examiner chaque région en particulier et encore ne peut-on donner qu'un aperçu général des prix et des tendances.

La Société des Agriculteurs de France, renouvelant ses nombreux vœux antérieurs, appelle de nouveau l'attention des Pouvoirs publics sur l'urgence de réduire les droits de succession, particulièrement ceux qui frappent les héritages en ligne directe.

Société des Agriculteurs de France

Au cours de la 57e session annuelle de la Société des Agriculteurs de France, tenue du 17 au 20 mars, un certain nombre de vœux ont été émis par les diverses assemblées générales.

I. — Baux à cheptel. La Société des Agriculteurs de France, en vue du projet de loi concernant le bail à cheptel, présenté au Sénat le 12 février 1926:

II. — Evaluation du revenu des propriétés bâties. Que l'Administration, par une interprétation de la loi conforme à son texte et à son esprit, prenne cette année pour base du calcul de l'impôt global, le revenu net des propriétés bâties pendant l'année 1925.

III. — Déclaration de récoltes des vins. Que la disposition de l'article 7er de la loi du 29 juin 1907 qui a institué la déclaration de récoltes soit intégralement maintenue.

IV. — Régime douanier des vins et statut de l'alcôol. Que le Gouvernement fasse droit sans retard aux vœux exprimés par la Commission interministérielle de Viticulture dans ses réunions de mars et juin 1925 et de la Fédération des Associations viticoles de France et d'Algérie.

V. — Droits de succession. Considérant que les taxes successorales actuelles atteignent des taux manifestement exagérés.

VI. — Partage des successions. La Société des Agriculteurs de France, renouvelant le vœu adopté par l'Assemblée générale le 12 mars 1925, a savoir:

Pierre CAZIOT.

1° Que le Sénat adopte, le plus tôt possible, le projet voté par la Chambre des députés, le 7 mars 1924, et tendant à modifier les articles 859 et 860 du Code civil, en vue d'assurer la transmission intégrale en ligne directe de la propriété agricole.

VII. — Exportation d'animaux reproducteurs. Considérant que l'exportation d'animaux reproducteurs des races bovines et chevalines françaises est d'un intérêt primordial pour l'élevage national.

VIII. — Rendement des animaux de boucherie. Considérant qu'il ne suffit pas de poursuivre l'amélioration des races de boucherie par des concours d'animaux vivants classés en raison de leur poids, de leur âge et de leurs formes.

Une grande consommatrice d'engrais. L'autonomie de la pomme de terre est un problème qui se pose à la culture de la pomme de terre.

La culture de la pomme de terre. L'autonomie de la pomme de terre est un problème qui se pose à la culture de la pomme de terre.

La culture de la pomme de terre. L'autonomie de la pomme de terre est un problème qui se pose à la culture de la pomme de terre.

La culture de la pomme de terre. L'autonomie de la pomme de terre est un problème qui se pose à la culture de la pomme de terre.

La culture de la pomme de terre. L'autonomie de la pomme de terre est un problème qui se pose à la culture de la pomme de terre.

un rapport convenable entre les proportions d'azote et de potasse employés.

Sous le bénéfice de ces observations, aucune culture ne répond mieux aux engrais que celle de la pomme de terre, aussi bien au point de vue des rendements que du profit à réaliser. La pomme de terre, suivant l'expression de Sir John Russell, est le plus efficace des transformateurs d'engrais en aliment humain.

Les trois groupes d'engrais : azotes, phosphates et potasses, doivent être employés pour les pommes de terre. C'est seulement dans les cas spéciaux qu'il convient d'utiliser des mélanges incomplets de ces trois catégories de matières fertilisantes.

Parmi les engrais azotés, celui qui est le plus communément employé est le sulfate d'ammoniaque, les nitrates de soude et de chaux le sont également, mais sur une échelle plus restreinte.

De nombreuses expériences ont montré qu'on peut utiliser avec profit le sulfate d'ammoniaque, même si le sol a déjà reçu une application plus ou moins abondante de fumier de ferme. Le rapport de 125 kilos de sulfate d'ammoniaque par hectare détermine souvent un excédent de rendement de 2.500 kilos de pommes de terre. Les engrais azotés sont certainement parmi les divers engrais ceux qui sont les plus capables d'élever les rendements et à Rothensiedel, il a même été possible de dresser un tableau exact des augmentations de récolte que l'on peut attendre de leur emploi.

Ces augmentations se sont élevées à 2.500 kilos en moyenne pour les expériences d'avant-guerre. En 1922, elles furent de 3.138 kilos, en 1923 de 2.761 kilos, en 1924 de 2.510 kilos et en 1925 de 2.761 kilos. On voit que les différences relatives suivant les années, sont peu importantes. Les faibles différences enregistrées tiennent sans doute à l'influence des conditions atmosphériques sur l'action du sulfate d'ammoniaque.

Ce rôle des engrais azotés dans la culture de la pomme de terre, qui a été si heureusement souligné par les expériences de Rothensiedel, avait déjà été mis en évidence en Allemagne par des essais effectués en 1919 par MM. Weber et Kleberger dans les sols sableux et argileux. Les résultats obtenus par ces expérimentateurs leur ont permis d'affirmer que l'azote est le facteur déterminant de la production des pommes de terre, surtout dans les bonnes terres argileuses et calcaires. Tandis que dans les sols sablonneux c'est la fumure phospho-potassique qui semble avoir une importance plus décisive. MM. Weber et Kleberger n'ont pas manqué de faire remarquer que leurs essais avaient été effectués dans des conditions qui ne sauraient atteindre de hauts rendements, même avec des doses élevées d'azote et même en terre forte, sans l'intervention d'abondantes fumures phospho-potassiques. D'autre part, ont-ils ajouté, l'utilisation de l'acide phosphorique et de la potasse est sous la dépendance de la teneur en azote, et, à ce point de vue, il semble bien que c'est l'action du sulfate d'ammoniaque que ces deux éléments ont donné leur maximum d'efficacité. Cependant, ils ont tenu à faire ressortir, étant en cela d'accord avec les nombreux expérimentateurs, que l'excès d'azote peut déterminer un abaissement de la teneur en sucre.

De cet ensemble de considérations, il résulte nettement que la pomme de terre exige une fumure convenablement équilibrée. Mais, même avec une telle fumure, ce serait une erreur de croire qu'on peut indéfiniment accroître le rendement en augmentant les doses d'engrais azotés. A Rothensiedel, l'expérience a montré qu'il n'y avait pas d'avantages à dépasser la quantité de 375 kilos à l'hectare, grâce à laquelle la récolte atteint la limite maxima de 27.600 kilos l'ha, y a, pour chaque exploitation agricole, une limite au-delà de laquelle une dépense surabondante en engrais ou en autre moyen de production cesse d'être rentable. C'est ce qu'on appelle la loi des rendements décroissants. A Rothensiedel, la limite est de 375 kilos de sulfate d'ammoniaque à l'hectare, mais dans d'autres sols cette limite peut être plus élevée. On peut donc dire qu'on peut y utiliser avec profit plus de 375 kilos. C'est affaire d'observation.

En ce qui concerne l'acide phosphorique, il paraissait universellement admis jusqu'à ces dernières années, que les cultures de pommes de terre pouvaient recevoir de copieuses applications de superphosphates et cette opinion trouvait sa justification dans l'action bien connue des superphosphates sur le développement des racines. Certes, le superphosphate est nécessaire à la culture de la pomme de terre, mais il est des cas où il ne peut être appliqué avantageusement qu'à des doses limitées, telles que 250 kilos par hectare et où l'emploi de plus fortes quantités cesse d'être avantageux.

Ces cas sont cependant assez exceptionnels. Les expériences qui ont permis de fixer ces quantités limitées ont été, en effet, poursuivies sur un sol constitué d'un sable marin provenant de dépôts récents et, par conséquent, capable d'approvisionner plus facilement la pomme de terre en acide phosphorique que ne pourraient le faire les terres de formation plus anciennes, sur lesquelles cette culture est généralement pratiquée.

Quant à la potasse, l'importance de son rôle, en la matière, est bien connue et si la quantité de potasse contenue dans le fumier peut suffire à couvrir les besoins de la récolte, les risques inhérents à la seule utilisation de la potasse apportée par le fumier, sont trop grands pour justifier l'omission de tout apport d'engrais potassiques. Il n'est pas prouvé, au surplus, que la potasse de terre améliore la qualité des pommes de terre.

Le sulfate de potasse ou le chlorure de potassium déterminent généralement d'égaux augmentations de rendement. Cependant, il est des cas où c'est le chlorure qui agit le mieux, tandis que dans d'autres cas, c'est le sulfate qui donne les plus forts rendements. Lorsque, dans la vente des pommes de terre, on doit tenir compte de la qualité, il est préférable d'avoir recours au sulfate. Les sels bruts sont en général moins recommandables que les sels concentrés.

Ainsi donc, les engrais azotés et potassiques contribuent tous deux à l'augmentation de la récolte, mais par des voies différentes. Les engrais azotés favorisent la formation d'un plus grand nombre de tubercules qui contiennent un plus grand pourcentage des deux principes alimentaires essentiels de la pomme de terre, tandis que les engrais potassiques et, plus particulièrement le sulfate de potasse, favorisent la production du contenu de ces cellules.

Des expériences poursuivies à Rothensiedel, sous la direction de Sir John Russell, ont dégagé trois conclusions intéressantes :
1. La première est que l'augmentation de rendement due à l'emploi de 125 kilos de sulfate d'ammoniaque, est considérable, en moyenne 2.500 kilos par hectare. Sur une assez longue période et dans des conditions climatologiques très favorables, cet excédent de 2.500 kilos a été constamment obtenu. C'est un fait qui doit retenir l'attention. La seconde conclusion est que le rendement de 27.600 à 28.000 kilos par hectare est le maximum que l'on ait obtenu dans un sol comme celui de Rothensiedel avec 275 kilos de sulfate d'am-

moniaque. Enfin, la troisième conclusion est qu'une application en couverture ne saurait être recommandée. Bien que la pomme de terre commence à produire et à emmagasiner les matières nutritives presque à la fin de sa végétation, le rendement final ne peut être favorisé par l'application fractionnée des engrais azotés, ainsi que cela a lieu pour les céréales. Une application de 62 kilos de sulfate d'ammoniaque en couverture n'a déterminé qu'un excédent de rendement de 1.700 kilos. Par contre, alors que l'application d'une égale quantité à la plantation a, au contraire, produit une augmentation de récolte de 2.500 kilos.

Pierris Bancigny.

Emploi simultané de la cyanamide et du nitrate de soude

La cyanamide, produit essentiellement français, est obtenue dans le four électrique en fixant l'azote de l'air sur du carbure de calcium. Une tonne de carbure de calcium peut fixer environ 250 kilos d'azote.

On obtient aujourd'hui la cyanamide sous une forme granulée, ce qui facilite son épandage, suivant la pureté du carbure employé dans sa fabrication, elle contient de 19 à 21 % d'azote et de 60 à 65 % de chaux très active, dont l'effet se fait immédiatement sentir dans les sols pauvres en calcaire.

Pour être absorbé par les plantes, l'azote de la cyanamide doit subir une transformation qui l'amène sous forme ammoniacale ou nitrrique.

On peut admettre qu'au bout d'une dizaine de jours, la moitié environ de l'azote est passé à l'état ammoniacal ou nitrrique. De telle sorte que l'on se trouve en présence d'un engrais fournisseur d'azote ammoniacal dont la valeur fertilisante est équivalente à celle du sulfate d'ammoniaque et qui s'emploie dans les mêmes cas.

La valeur fertilisante de la cyanamide mise en évidence par de nombreuses expériences est consacrée, depuis longtemps déjà, par la pratique. Les dangers et les difficultés de son application ont été considérablement diminués par sa présentation sous forme granulée. Dans tous les cas, il sera toujours préférable de l'épandre, même granulée, à l'aide du semoir mécanique.

M. Martin, le distingué directeur des services agricoles de l'Indre-et-Loire, qui s'est livré à de nombreux essais sur l'emploi de la cyanamide, a voulu se rendre compte si elle pouvait remplacer le nitrate de soude, plus particulièrement sur les cultures de printemps. Dans ce but, plusieurs champs d'expérience furent organisés, sur orge, sur avoine et sur betteraves. Les résultats de ces expériences, en regard aux conditions atmosphériques des printemps et de l'été 1925, sont plus instructifs, car ils ont fourni des données intéressantes qu'il convient de divulguer et dont la pratique pourra tirer profit.

Chacun de ces champs reçut une fumure uniforme, de 400 kilogrammes de phosphate à 13 degrés pour l'orge et l'avoine, et 500 kilogrammes pour les betteraves. Les essais sur orge et sur avoine donnèrent les résultats suivants (à l'hectare) :

Dose	kg. de grains
Parcelle n° 1 (témoïn)	1.300
Parcelle n° 2 avec 300 kg. de nitrate	1.300
Parcelle n° 3 avec 300 kg. de cyanamide	1.000

Les doses de nitrate et de cyanamide avaient été calculées de façon à représenter la même dépense par hectare.

Dans l'essai sur betteraves, le sol avait reçu en plus une fumure au fumier de ferme. Cet essai donna les résultats suivants (à l'hectare) :

Dose	kilos
Parcelle n° 1 sans azote complémentaire	35.600
Parcelle n° 2 avec 300 kilos de nitrate	35.600
Parcelle n° 3 avec 300 kilos de cyanamide	35.000

Les engrais azotés avaient été employés à des doses convenables pour apporter la même quantité d'azote au sol.

Les résultats de ces essais montrent tout d'abord que la cyanamide a donné d'excellents résultats. L'effet a été plus marqué sur les céréales et celui du nitrate l'a été davantage sur les betteraves.

Ainsi que le fait justement remarquer M. Martin, cette différence trouve son explication dans les conditions météorologiques. L'été ayant été relativement sec, la cyanamide, qui n'avait pas été possible d'employer assez longtemps avant l'époque des semailles, n'avait pas trouvé le temps et l'humidité nécessaires pour donner son plein effet sur les betteraves. L'inverse s'était produit pour l'orge et pour l'avoine.

Les mois de mai et juin avaient été très humides. La cyanamide produisit alors sur les céréales de meilleurs résultats que le nitrate qui a dû être en partie entraîné.

Les conclusions à tirer de ces résultats sont les suivantes : l'emploi combiné de la cyanamide et du nitrate de soude est à conseiller pour les cultures de printemps. La moitié de l'azote pourrait être donnée sous forme de cyanamide, quinze jours à trois semaines avant les semailles; l'autre moitié, sous forme de nitrate, au cours des semailles ou peu de temps après. Cette association des deux engrais serait une sorte d'assurance mutuelle contre les excès de sécheresse ou d'humidité pendant le cours de la végétation.

P. Hoc, Ingénieur agricole, Professeur honoraire d'Agriculture.

Les poudres d'os et farines d'os verts dans l'alimentation animale

Des nombreuses expériences faites par MM. A. Gouin et P. Andouard (voir les phosphates dans l'alimentation animale), il ressort que, « sous le rapport de la digestibilité, l'azote et l'acide phosphorique de la Poudre d'os verts ne se montrent guère inférieurs à ceux du lait lui-même. »

Que, en outre, « l'acide phosphorique est susceptible d'exercer une action très favorable sur la nutrition des jeunes ; il accroît la quantité de matières azotées qui se fixent journellement dans leurs tissus. »

L'introduction des Poudres d'os verts dans l'élevage, et particulièrement dans l'élevage intensif, a donc une influence décisive sur le résultat spéculatif, et cette raison n'est pas la moindre qui militent en leur faveur.

Mode d'emploi. — Les Poudres d'os verts et Farines d'os verts se donnent habituellement en mélange avec les farines, recoupees, barbotages, sans qu'il soit nécessaire de leur faire subir de cuisson.

Chez le Porc, dont la force de croissance est sensiblement constante, une quantité journalière de 100 grammes aura pour résultat d'achever la constitution du squelette et de pousser l'engraissement d'une façon beaucoup plus rapide ; l'accroissement journalier bénéficiera généralement au bout de 10 à 15 jours du régime « Poudre d'os » d'une augmentation de 150 à 200 grammes.

Quant aux Porcelets, dont le tube digestif est plus fragile, il est préférable d'employer la Farine d'os verts qui ne diffère de la Poudre d'os verts que par une finesse plus grande.

A 40 jours, donner 30 à 40 grammes par jour.

A partir de 60 jours, 40 à 60 grammes, et ensuite 100 grammes tous les jours.

La croissance sera active, à l'abri des maladies telles que ostéomalacie, faiblesse de pattes, etc., et l'augmentation de l'accroissement journalier, due à une meilleure fixation des principes nutritifs par l'acide phosphorique de la Farine d'os verts, sera d'environ 60 à 80 grammes.

Pour les Veaux qui reçoivent un mélange de farines et de lait concentré, il est nécessaire de remplacer les sels phosphatés renfermés dans les pailles du bol de crèche par 50 grammes de Farines d'os verts (à deux mois) pour augmenter progressivement et arriver à 150 grammes à 3 mois et 200 grammes à 3 mois et demi.

A cet âge, l'accroissement journalier d'un veau recevant de la Farine d'os verts est généralement supérieur de 250 à 400 grammes à celui d'un veau de la même époque commerciale qui n'a pas reçu de Farine d'os.

On peut juger par là du rôle important joué par la Farine d'os verts dans la période de croissance des veaux.

Pendant la période de lactation, l'emploi des Poudres d'os verts est nécessaire aux Vaches laitières pour une bonne lactation ; chaque litre de lait contenant 3 grammes d'acide phosphorique, 10 à 15 litres nécessitent chaque jour 30 à 30 gr. d'acide phosphorique.

Si l'alimentation n'est pas assez riche pour fournir cette quantité, et c'est la généralité des cas, le développement se fait au détriment de l'organisme qui ne tarde pas à s'appauvrir ; la quantité et la qualité s'en ressentent, et de plus, l'état de moindre résistance des sujets les expose à une perte de poids et en fait des candidats à la tuberculose (Préventeurs).

La dépense minima de 150 à 200 grammes de Poudre d'os verts mélangés à la ration journalière, sera, non seulement compensée par le maintien en bon état de la vache, mais procurera un bénéfice appréciable par les litres de lait supplémentaires qu'elle donnera.

Les Bœufs qui, par suite de surmenage, ont épuisé leurs réserves d'acide phosphorique, reconstitueront rapidement leur substance nerveuse avec 100 à 150 grammes de Poudre d'os verts donnée chaque jour pendant un mois à un mois et demi.

Les éleveurs de Chevaux connaissent les heureux effets de la Farine d'os verts qu'ils emploient à raison de 160 grammes pour les poulains, 150 grammes pour les juments poulinières, pendant la lactation, et 150 à 200 grammes pour les étalons au moment de la monte.

Enfin, les Aviculteurs se servent constamment de la Poudre d'os verts :

- 1° Pour augmenter la ponte en activant la formation du jaune d'œuf et de la coquille (15 à 20 grammes par tête et par jour) ;
- 2° Pour la formation et la croissance des Poussins et Poulets, la Farine d'os verts a une action très marquée, non seulement sur la formation du squelette et des muscles, mais aussi au moment où elle pousse des plumes (6 à 15 gr. par tête et par jour) ;
- 3° La Poudre d'os verts est connue comme remède efficace contre le piqûge, et son emploi diminue notablement la durée de la mue.

En un mot, dans tout le règne animal, le phosphore est indispensable à la vie et la Poudre d'os verts, sans conteste, la source la plus pratique, la plus assimilable et la moins coûteuse.

R. MABRUE.

HORTICULTURE

FUMURE DES JARDINS POTAGERS

La pénurie et le prix élevé des fumiers obligent de plus en plus les jardiniers à employer les engrais chimiques ; mais leur utilisation judicieuse demande quelques connaissances qu'il paraît utile de rappeler.

Comme tous les végétaux, les plantes potagères ont besoin d'azote, d'acide phosphorique et de potasse en quantités plus ou moins grandes suivant leur espèce. Les plantes de nos jardins peuvent se diviser en trois groupes : celles cultivées pour les feuilles, pour les racines ou pour les grains.

La première catégorie comprend les légumes à feuilles comestibles : salades, choux, épinards, etc., qui demandent un développement foliaire exige de quantités importantes d'azote, aussi devra-t-on employer les doses d'engrais suivantes, par mètre carré :

Sulfate d'ammoniaque : 40 grammes ou cyanamide, 40 grammes.
Et nitrate de chaux ammoniacal : 10 gr.
Superphosphate ou scories : 40 gr.
Chlorure de potassium : 15 gr.
Pour les légumes à racines ou à bulbes : carottes, navets, oignons, etc., on emploiera par mètre carré :

Sulfate d'ammoniaque ou cyanamide : 35 grammes ;
Superphosphate ou scories : 70 gr. ;
Chlorure de potassium : 20 gr. ;
Quant aux légumes à grains : pois, haricots, fèves, etc., qui demandent pour la formation de ceux-ci, plus d'acide phosphorique et de potasse, on appliquera les engrais suivants, par mètre carré :

Sulfate d'ammoniaque ou cyanamide : 15 grammes ;
Superphosphate ou scories : 70 gr. ;
Chlorure ou sulfate de potasse : 20 gr. ;
Ces engrais seront épandus et enterrés avant la plantation ou le semis.

Les récents essais organisés au centre expérimental de culture maraîchère de Blois sous la direction de M. Vezin, directeur des Services agricoles du Loiret-et-Cher, et sous le contrôle de M. Delplace, professeur d'agriculture et directeur de ce centre, ont montré les bénéfices qui résultent de l'emploi des engrais chimiques dans les cultures maraîchères.

1° Essais sur laitues brunes d'hiver. — L'emploi de 2 kilos de sulfate d'ammoniaque, répandu le 12 mars, a donné les résultats suivants :

Témoïn sans azote : rendement à l'are, 48 k. 350 ;
Avec sulfate d'ammoniaque : rendement à l'are, 107 k. 350 ; supplément dû au sulfate d'ammoniaque, 59 k. ;
2° Sur oignons blancs de Paris, 2 kilos de sulfate d'ammoniaque par are, employés en couverture, ont donné les rendements suivants :

Témoïn sans azote : rendement à l'are, 120 kilos ;
Avec sulfate d'ammoniaque : rendement à l'are : 215 kilos ; supplément dû au sulfate d'ammoniaque, 95 kilos.

3° Essais sur haricots, pour la production de filets verts. Le terrain avait reçu le 20 mars, 150 kilos de fumier, puis fin avril, un mélange comprenant, 1 kilo de sulfate d'ammoniaque, 3 kilos de superphosphate d'os et 2 kilos de sulfate de potasse par are. Le semis a été fait le 8 mai et la cueillette, le 10 juillet, a produit :

Témoïn sans azote : rendement à l'are, 41 k. 100 ;
Avec engrais complet : rendement à l'are, 62 k. 250 ; supplément dû aux engrais, 18 k. 100 ; bénéfice à l'are, 21 fr. 40.

Ces résultats concluants prouvent que l'on doit dans la culture potagère, aussi bien que dans le jardin familial, employer les engrais chimiques, seuls ou en complément avec le fumier, ils procurent toujours des bénéfices importants.

A. ASSAUD, Ingénieur agricole.

L'accord franco-allemand sur les potasses

Un accord franco-allemand sur les potasses vient d'être signé à Lugano, à la suite des négociations entre les délégués du « Deutsches Kaliyndikat » et de la « Société commerciale des potasses d'Alsace » qui transforme en un contrat de longue durée l'accord provisoire conclu pour un an et qui devait expirer le 1er mai prochain.

Le marché allemand reste réservé au « Deutsche Kaliyndikat » et le marché intérieur français, celui de nos colonies et des pays sous notre protectorat ou sous notre mandat, restent réservés à la « Société commerciale des Potasses d'Alsace » comme par le passé.

Les livraisons sont réglées entre les deux groupes dans la mesure du développement des ventes à l'étranger. Il n'est apporté provisoirement aucun changement en ce qui concerne les Etats-Unis.

L'action scientifique et les organisations de vente dans tous les pays seront intensifiées suivant des vues communes. Les voix d'ailleurs quelques détails :

Tout d'abord, il convient de noter que l'entente générale qui a présidé à l'entente, ce n'est pas de profiter de ce que, pratiquement, l'Allemagne et la France sont, en matière de potasse, les maîtres du marché, pour constituer une sorte de trust qui imposerait des prix élevés. Bien au contraire, on va le voir.

Les deux parties ont décidé notamment de s'entendre pour intensifier la production, pour faire une propagande efficace en faveur de la potasse, en un mot pour gagner sur la quantité.

Cela sous-entend naturellement un partage des débouchés, de telle sorte que les consommateurs des divers pays ne soient pas lésés par la concurrence puissante exercée par la propagande commune.

Comment se fera ce partage ? On sait déjà que les mines allemandes conserveront l'exclusivité des débouchés allemands et les mines d'Alsace l'exclusivité des débouchés français, y compris les colonies et les pays de protectorat.

On sait encore que la question de la vente aux Etats-Unis est, pour le moment, réservée et laissée en l'état où elle se trouvait dans le contrat provisoire d'un an, qui vient à expiration à la fin de ce mois.

C'est pour la répartition de la clientèle dans le reste du monde qu'il y a de nouveaux accords. On se montre assez discret dans les milieux officiels sur ce qu'est cette répartition. Nous croyons savoir toutefois qu'elle constitue un progrès certain sur l'accord provisoire. Celui-ci, en effet, partageait la clientèle mondiale en deux parties inégales, suivant une proportion de 70 % pour l'Allemagne et de 30 % pour l'Alsace.

Dans la nouvelle répartition, la part de l'Alsace irait en croissant, de manière à tendre vers l'égalité.

Quant à la durée de l'entente qui vient d'être conclue, disons seulement qu'elle s'étend sur des périodes de plusieurs années et sont renouvelables automatiquement.

On compte obtenir de la propagande prévue de bons et fructueux résultats. Déjà l'emploi de la potasse comme engrais fait de très grands progrès. En France, la quantité utilisée s'est élevée à 30 % en 1924 et 1925. La progression par rapport à l'avant-guerre est plus saisissante encore. Nous sommes passés de 40.000 tonnes à 120.000 tonnes et ce n'est, selon les techniciens, qu'un commencement.

Destruction des parasites des plantes cultivées

SULFATEZ VOS ARBRES FRUITIERS

Les arboriculteurs qui ont négligé les traitements d'hiver doivent, dès que les arbres sont sortis et si possible une fois la floraison à peu près terminée, c'est-à-dire la fécondation finie, asperger copieusement les arbres avec une bouillie bordelaise faible et bien neutre, à 1 % de sulfate de cuivre au maximum, les arbres traités ainsi ne souffriront pas de la tavelure, sans inconvénient, des bouillies plus concentrées.

Si le printemps est pluvieux, il y a avantage à refaire un second, et, si besoin est, un troisième traitement, appliqué quelques jours avant la véraison des fruits.

On prévient ainsi, dans une large mesure, assure M. J. Arigault, les ravages de trois maladies très préjudiciables aux arbres fruitiers : la « cloque », qui déforme les feuilles de pêches mais peut atteindre tous les fruits à noyaux ; le « rot brun » qui tache les fruits et empêche leur développement et le « corymbe » qui étire les feuilles, puis les fruits de petits fuchs et fait suinter la gomme sur les rameaux. (Petite Revue Agric. et Hort.)

BOUILLIES AU PERMANGANATE

Suivant E. Vivet, le mélange de permanganate de potasse aux bouillies cupriques ne paraît pas présenter grand intérêt à l'époque des premiers sulfatages, en mars avril, en raison de ce qu'il n'exerce d'action efficace que pendant quelques jours seulement. Ce n'est que lorsque les vents efficaces l'application des soufres ou bien que les pluies rendent ces derniers peu efficaces, qu'on peut conseiller le mélange de permanganate aux bouillies cupriques, mais à la condition de donner peu après un soufrage aux vignes traitées, assisté que la bonne exécution en est possible.

Exposition Nationale des Vins de France

Une Exposition des vins, liqueurs, bières, cidres, boissons diverses, ainsi que des spécialités alimentaires et des industries s'y rattachant, aura lieu à Paris en mai-juin 1926. Cette Exposition sera nationale et placée sous le contrôle du Ministère du Commerce, qui désignera, à cet effet, un délégué du Gouvernement chargé de la nomination des membres du jury et du contrôle des opérations, et sous le patronage du Comité Français des Expositions.

L'idée de cette manifestation particulièrement intéressante est due à l'inspiration de M. Fernand David, qui, comme on le sait, est l'ardent défenseur des produits du sol.

Cette Exposition sera la réplique de la participation brillante des produits de France qui obtinrent un succès sans précédent aux quatre tours de l'Esplanade des Invalides, à l'Exposition des Arts Décoratifs.

M. Fernand David écrivait à ce sujet : « Il m'a semblé qu'une telle manifestation, dont la répercussion sur la diffusion du vin peut avoir de très heureuses conséquences, méritait d'être terminée par un acte de consécration. J'ai pensé que cette manifestation, à consacrer une fois de plus la valeur du vin français, et où les étrangers sont venus si nombreux constater l'excellence de nos produits, devait se perpétuer et survivre à l'Exposition. »

« Paris est la capitale du monde ; c'est là que l'attraction de l'Univers de très nombreux visiteurs y viennent chaque année et ne manqueraient pas, après avoir dégusté nos vins, de propager leur valeur. »

« On entrevoyait très rapidement les conséquences économiques et nationales d'une telle œuvre à laquelle doivent concourir tous ceux qui touchent au vin, producteurs, industriels et commerçants. »

De nombreuses raisons militent en faveur d'une telle manifestation.

En ce qui concerne le vin tout d'abord, il n'est pas besoin d'insister sur la crise de surproduction qui subsiste depuis quelques années. Les producteurs, les viticulteurs, les négociants doivent trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits. Pour cela, il faut les faire connaître et les faire bien connaître.

Car si on connaît nos vins, nos liqueurs, dont la réputation est universelle, on ne connaît mal à l'étranger, et c'est la clientèle étrangère qui fournira le débouché nécessaire à la prospérité économique des industries du vin.

Toutes les enquêtes qui ont été faites ont permis de constater que nos vins et nos liqueurs étaient falsifiés, fraudés, imités déloyalement sur les marchés étrangers, et quel tort de telles pratiques causaient à nos produits en les discréditant.

Tous nos renseignements concordent dans ce sens, les produits qu'on se présente sous les noms de crus ou d'espèces célèbres sont trop souvent mauvais parce que falsifiés. Un seul moyen de faire connaître la valeur exacte de nos produits, c'est d'en faire le meilleur de leur réclame, c'est d'amener les étrangers qui viennent en France, plus tard même chez eux, à déguster nos vrais produits et à les apprécier par là même.

Ces anciens visiteurs nous feront des commandes, nous feront de la propagande, la propagande du client satisfait d'un bon produit et ainsi de suite. Il est inutile d'insister sur les heureux effets d'une telle entreprise.

Enfin, dans la situation générale où nous nous trouvons, le développement de nos exportations est une nécessité vitale pour notre pays.

Par décision ministérielle du 30 janvier M. Alfred Bertrand-Taquet a été chargé de la présidence de cette Exposition. Un Comité d'organisation a été constitué et soumis à l'approbation du ministre.

Le local choisi est on ne peut mieux situé. Le Palais des Glaces que nous avons pu obtenir pour cette Exposition, est merveilleusement placé dans le cadre splendide des Champs-Élysées.

Pour atteindre l'étranger intéressé, l'Exposition comme il est dit plus haut, aura lieu de mai à août, époque où il y a le plus de clients cosmopolites : fêtes du Grand Prix de Paris et de la Grande Semaine, des Salons, de Deauville, du 14 Juillet, etc.

Les succès obtenus aux quatre tours l'année dernière, est un sûr gage du résultat.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire général de l'Exposition, 19, boulevard Montmartre, Paris (2e).

L'éclairage des Véhicules

Il est rappelé au public que, par application des dispositions du Code de la route et de ses annexes, les dispositifs d'éclairage réglementaire des véhicules circulant la nuit sont les suivants :

I. Véhicules automobiles de toute nature (Tourisme, camions, véhicules servant aux transports en commun.)
1. Deux feux blancs à l'avant ;
2. Un feu rouge à l'arrière (côté gauche du véhicule) ;
3. Un ou des appareils d'éclairage ayant une puissance suffisante pour éclairer la route à 100 mètres au moins en avant du véhicule ;

Ces appareils, qui doivent être munis d'un dispositif permettant de réduire instantanément l'éclairage, peuvent, le cas échéant, remplacer les deux feux blancs mentionnés sous le numéro 1.

II. Voitures à traction hippomobile.
1. Un ou deux feux blancs à l'avant ;
2. Un feu rouge à l'arrière (côté gauche du véhicule) ;
III. Cycles avec ou sans moteur.
1. Un feu blanc à l'avant ;
2. Un feu rouge ou un appareil à surface réfléchissante rouge à l'arrière.
IV. Voitures agricoles se rendant de ferme aux champs ou réciproquement.
Un falot placé du côté gauche du véhicule ou porté à la main.

Les services de police ont reçu toutes instructions en vue de la répression des contraventions qui seraient constatées.

Féveroles dans l'alimentation du cheval

Les féveroles constituent pour le cheval un excellent aliment d'énergie, très favorable, par suite, pour les animaux qui ont à fournir un travail pénible. Elles sont plus riches que l'avoine, et l'on estime qu'un kilogramme de féveroles peut remplacer 1 kil. 500 d'avoine.

La substitution des féveroles à l'avoine ne doit pas porter sur la totalité de la ration ; donnée en trop grande quantité, la féverole, en effet, pousse aux accidents congestifs (coliques, corps de sang, etc.). Dans la pratique, on peut remplacer le quart de la ration d'avoine par des féveroles à raison de 1 k. 500 de féveroles pour 1 kilo d'avoine ; mais, même chez les gros chevaux, il est préférable de ne pas dépasser la quantité de 2 kilos de féveroles par jour ; on supprimera cet aliment pour les chevaux au repos ou qui fournissent seulement un travail léger.

Les féveroles peuvent se distribuer telles quelles pour les jeunes chevaux. Il est cependant préférable de les concasser, et même, pour les chevaux âgés ou qui souffrent de mal, de les faire triturer dans l'eau chaude.

La taxe d'abatage

La question de savoir si la taxe d'abatage devait être perçue sur les porcs abattus chez les particuliers, notamment chez les cultivateurs pour les besoins de la consommation familiale ou des employés de la ferme, le Ministre des Finances a fait la réponse suivante :

« L'article 143 de la loi du 13 juillet 1925, de même que le règlement du 3 octobre suivant, pris pour son application, ne prévoyant aucun cas d'exemption de la taxe à l'abatage, celle-ci se trouve exigible, en principe, de toutes personnes ou sociétés qui abattent ou font abattre des animaux de boucherie. »

Toutefois, il a été admis que la taxe ne soit pas exigée des particuliers qui destinent

Bien entendu, ce double barème de bonification et de réfaction ne sera pas applicable dans le cas de vente sur échantillon, mais seulement dans le cas de vente ferme.

Le marché mondial des grains

Blés. — Le marché, écrit le *Corn Trade News* du 20 avril, a été plus actif dans la dernière semaine, la meunerie, tant en Angleterre, que sur le Continent, achetant bon nombre de grains. Les expéditions, d'autre part, sont légères et le flot-tant s'inscrit en nouvelle diminution. Aux Etats-Unis, les réceptions primaires accusent un bon volume pour l'époque; au Canada, et même, si elles sont faibles, il n'y a rien à signaler de spécial. Le total pour le premier de ces pays est de 2,652,000 bushels contre 3,224,000 la semaine précédente et 2,194,000 il y a un an. Au Canada, on a enregistré 1,501,000 bushels contre un million 734,000 il y a un an.

Les acheteurs ont donc pris une part plus active aux affaires, poussés sans aucun doute par la nécessité, car les stocks sont bien allégés dans de nombreux moulins; chargeurs et détenteurs en ont profité pour élever leurs prétentions. Contribuant d'autre part, à la fermeté, le temps froid et sec signalé dans le Nord-Ouest des Etats-Unis et le Canada, défavorable aux semailles de printemps.

Le gouvernement canadien a publié un état des disponibilités dans le Dominion au 31 mars et une évaluation de la quantité de grain « marchand » fournie par la dernière récolte : 400,000,000 bushels sur les 411 millions de la production antérieure. Le stock au 31 mars est estimé à 161 millions de bushels.

Ce chiffre peut paraître rassurant pour les importateurs et cependant, le C.-T.-N. ne modifie pas son opinion que la campagne se terminera probablement par de faibles disponibilités, en regard des points suivants qui ont affecté défavorablement la balance des approvisionnements : abaissement de la récolte de blé d'hiver américain à un niveau auquel toute exportation se trouvait compromise; amoindrissement de la récolte canadienne, récoltes très défectives en Russie et au Danube; si l'on considère les livraisons auxquelles elles ont donné lieu; récoltes affectées dans l'Australie et l'Inde par la sécheresse et comme conséquence, production modérée; enfin, déceptions au sujet de la grande récolte de l'Argentine.

Le commerce international, tant au point de vue de la qualité que de la quantité. Tout ceci considéré, conclut le C.-T.-N., il est difficile de ne pas penser que les expéditions et les disponibilités dans leur ensemble resteront relativement faibles, en face d'une bonne demande. Mais peut-être y aura-t-il une certaine réaction dans les prix, lorsque Montréal reprendra les embarquements, et surtout si la Russie augmente la contribution qu'elle fournit au marché.

La Semaine Commerciale

Blés. — Les giboulées et de fortes averses avec de la neige dans les régions élevées, ont caractérisé cette huitaine sous revue et il a fallu, en bien des régions, suspendre la semaille. Mais partout, il ailleurs, touchent à leur fin. Le développement des céréales en terre est, en ce moment, très avancé et la campagne céréalière de cette année promet de n'être pas en retard. Jusqu'ici, malgré cette semaine d'intempéries, rien de sérieux n'est signalé sur la végétation qui paraît avoir un aspect favorable; la pluie a été bien accueillie, le besoin s'en faisait sentir dans nombre de régions, malheureusement les gelées sont fortement à craindre la température, à la suite des orages s'étant fortement abaissée.

La hausse accélérée des changes qui a mené la livre sterling, un moment à 147 fr. 00 et le dollar au-dessus de 30 fr., hausse qui se traduit non par une monnaie rectiligne, mais par une série de pas en avant et en arrière qui semblent vus par la spéculation, laisse les marchés en général et celui de notre place en particulier dans l'incertitude la plus complète. Il devient à peu près impossible d'établir des cotations qui, vraies maintenant, se trouvent démenties quelques heures après parce que la Bourse signale une variation brutale de la livre et du dollar.

Quoi qu'il en soit, c'est encore une nouvelle avance moyenne de 3 fr. 50 par quintal que nous enregistrons sur la huitaine précédente, bien que les offres de la culture aient été moins parcimonieuses, mais la demande de la petite meunerie, pourvue de toutes réserves, demande journalière, est assez pressante et difficile à satisfaire. Les meilleurs blés se trouvent drainés dans toutes les directions par la meunerie du Nord et de l'Est, ou les réserves sont à peu près épuisées, qui perdent tout ce qu'elle trouve sans discuter les prix. Cette hausse est générale et elle persistera aussi longtemps que les changes monteront. Mais au moindre recul des devises appréciées tous les acheteurs s'annoncent et c'est là le danger qui nous menace.

En attendant cet événement qui paraît encore très éloigné, on a traité à notre réunion hebdomadaire aux prix approximatifs suivants : Blés de Beauce, Loiret, Loiret-Cher, Touraine, Indre, Poitou, 154 à 155; Allier, Nièvre, 153 à 160; Vendée, Anjou, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, 153 à 154; Sarthe, Mayenne, 152 à 153; Bretagne, 148 à 150; Oise, Aisne, 151 à 152; Somme, 152 à 154; Aube, Marne, Seine-et-Marne, Yonne, Côte-d'Or, 152 et 153; Eure, 152 à 153; Seine-Inférieure, Manche, Orne, 151 à 152 francs départ.

La hausse des changes continué à maintenir notre pays hors du marché des blés exotiques, tension contre laquelle ne pourrait rien accomplir la diminution ou même la suspension totale du droit de douane. L'écart entre les prix de nos blés indigènes et ceux des blés exotiques étant au minimum pour les provenances les meilleurs marchés à 25 francs caf nos ports.

D'autre part, la hausse a fait de nouveaux progrès sur le marché international, la meunerie européenne ayant accompli des achats de blés Plata et Australiens en attendant que la reprise des exportations canadiennes par Montréal serait retardée du fait que la réouverture de la navigation sur les lacs et le Saint-Laurent n'aurait pas lieu aussi prochainement qu'on l'avait escompté. Il devient de plus en plus apparent que la campagne se terminera avec des réserves de blé vieux fort allégées et plus faibles que les quantités constatées dans les dernières années.

AVOINES. — Les offres restent insignifiantes alors que la demande de la graineterie est pressante, aussi la tendance s'est-elle fortement raffermie et les prix accusent-ils une nouvelle et sensible avance. Il n'y a plus de reventes d'avoines exotiques.

Mercredi dernier, on tenait la grise de Beauce, Brie et Eure et la noire du Centre de 108 à 109; la grise d'hiver Poitou, Centre de 104 à 105; noire de Bretagne 107; la grise 103 à 104; la bigarrée 100 à 101; jaunes et blanches des cinq départements du Nord 105 à 106; Ligew de Brie et de Picardie 108 à 109 fr.

Les expéditions mondiales se maintiennent très faibles, mais on entrevoit une prompte reprise. La semaine passée, elles ont été de 193,000 quarters, dont 126,000 dirigés sur le Continent.

Les marchés américains et canadiens ont dénoté de la fermeté sur la faiblesse des réceptions primaires et une demande assez active, les stocks ayant fléchi en conséquence de 2 millions de bushels environ.

SEIGLES. — On attend chaque jour la mise en vigueur de la réexportation obligatoire des 4 de seigle, mais pour l'instant, il n'y a encore rien de fait. En attendant, la meunerie se montre un peu plus disposée aux achats et la demande pour la Belgique se maintient assez active d'où tendance ferme à des prix en plus-value assez sensible. Les provenances du Loiret, Champagne, Saône-et-Loire, étaient tenues de 105 à 106 fr.; celles de Bretagne de 100 à 101 fr.

SARRASINS. — En raison de la hausse de la plupart des céréales secondaires, principalement en avoines et en maïs, ce produit fait l'objet d'une bonne demande; le commerce s'active et la demande commence à s'échauffer, les offres en sont des plus restreintes et, par suite, la tendance est très ferme à des prix en nouvelle hausse sur ceux d'il y a huit jours, soit : Bretagne 105 à 106; Limousin 105 à 107 fr. départ grands réseaux.

La protection rationnelle des vins pendant le transport et la conservation en cave

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des services rendus par les bondes aseptiques, qui, en assurant d'une part l'étanchéité presque absolue des récipients dans lesquels le vin est contenu et, d'autre part en empêchant la pénétration des germes apportés par l'air (ferments de la piqûre ou ascension), diminuent considérablement les pertes de liquide par évaporation et le conserve avec toutes leurs qualités organoleptiques jusqu'à l'emouteillage.

Les bondes aseptiques Gentil ont été récemment soumises à l'examen d'une Commission qui a assisté aux expériences de vieillissement et de composition de vins dans des réservoirs munis de cette bonde d'acier. La conclusion, très favorable, a été que les appareils examinés assurent l'intégrité du plombage et la fermeture correcte du capot et s'opposent ainsi aux risques de perte par suite de chocs ou tamponnements.

Une consécration officielle de cette Commission, qui comprenait des représentants de grands réseaux de chemins de fer et des délégués du Ministère des Travaux Publics, est donc ainsi apportée à l'emploi de bondes aseptiques Gentil.

Le problème à résoudre, aussi bien pour les grands récipients en bois (foudres, cuves) ou en ciment, était le suivant : permettre au gaz chassés par la dilatation ou par la fermentation de sortir sans troubler le liquide et permettre à l'air, débarrassé de ses germes nocifs, de rentrer lorsqu'il y a contraction. Par conséquent, éviter la sortie du liquide et la rentrée des germes de mycoderma vini (flours de vin), de la bactérie acétique, peut-être des ferments de tournure et d'amertume, sans compromettre le contact et le bien-être de l'air, qui contribue à l'amélioration des vins, comme les praticiens l'ont remarqué depuis longtemps. Les cavistes ont coutume de donner « un coup de canelle » à un vin pour augmenter sa limpidité et son bouquet.

Les bondes métalliques dont nous parlons ici résolvent la question en bouchant réellement les récipients auxquels elles sont adaptées, en ce qui concerne le liquide, le trajet qu'il doit parcourir pour sortir étant trop compliqué et trop étroit pour que, malgré les chocs, cette sortie soit possible.

La filtration de l'air est assurée par du coton brut cardé et du métabisulfite de soude en couches superposées, qui arrêtent les germes et libèrent de l'anhydride sulfureux dont l'action préservative est bien connue en oenologie.

Ces bondes coniques, filées, construites en fonte d'aluminium, s'adaptent exactement sur les ouvertures depuis le simple fût (tûte ou douil) de 6 mm. de diamètre, jusqu'à la grosse bonde pour trou d'homme de 400 mm. de diamètre. Il suffit d'employer l'un des modèles offerts par le constructeur suivant le cas envisagé.

Office Central de la Main-d'Œuvre Etrangère

BUREAU DE NANTES

Très préoccupé de la grave question du manque de main-d'œuvre agricole dans maintes localités de notre département, le Syndicat central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure s'est entendu avec l'Office central de la main-d'œuvre étrangère, dont le siège est à Paris, rue d'Athènes, n° 8, pour lui communiquer toutes les demandes qui peuvent lui être adressées, hommes, femmes ou même familles avec enfants.

Nous sommes à la disposition de tous les cultivateurs de notre département pour leur donner verbalement ou par écrit tous les renseignements dont ils auraient besoin pour prendre une décision. Nous leur serions très obligés de venir nous voir plutôt le matin que dans l'après-midi.

Nous demandons également à nos agents de vouloir bien nous aider dans cette œuvre. Ils sont en relations très étroites avec les cultivateurs et peuvent utilement nous renseigner sur les besoins de main-d'œuvre existant dans leur région. Nous pourrions leur remettre des imprimés, ils trouveront très clairement exposés les renseignements qu'ils auraient à donner eux-mêmes, tant sur le coût des frais d'introduction en France d'un ouvrier désiré, depuis le point de départ jusqu'à la gare la plus proche de l'employeur, que sur les salaires mensuels à donner à cet ouvrier, suivant le type recherché : vacher, bœvier, charrier, labourer, homme à tout-à-fait, ouvrier agricole, homme à tout-à-fait main spécialisée, ou même vigneron; pour les femmes : vachère ou femme à tout-à-fait.

Le temps nécessaire pour faire venir le personnel demandé peut varier de 2 à 4 semaines environ.

Les frais d'introduction sont payables d'avance.

Les embauchages sont faits généralement pour 9 mois. Ils peuvent être faits cependant parfois pour un an.

Il est loisible de contracter une assurance contre le débanchage possible de l'ouvrier engagé, permettant de rentrer dans une grande partie des frais versés d'avance.

Les ouvriers étrangers doivent, comme les ouvriers français, être couverts par une assurance contre les accidents du travail. Les polices déjà souscrites sont valables pour cette catégorie de travailleurs.

Comme nous arrivons déjà à la fin du mois d'avril, il devient urgent de prendre une décision si l'on veut se procurer le personnel agricole dont on prévoit avoir un besoin certain pour les travaux d'été. Si les frais d'introduction paraissent et sont, en effet, un peu élevés, par contre les salaires mensuels sont fixés d'avance à un taux très avantageux qui permet, en y ajoutant chaque mois 20 ou 25 francs de frais d'introduction, d'amortir ces frais pendant les 9 ou 12 mois du contrat, sans dépasser en totalité le salaire moyen des journaliers ou domestiques du pays.

Il est, du reste, à considérer qu'il est indispensable d'embaucher ces hommes ou femmes en leur fournissant le logement et la nourriture.

Pour les embauches de famille, on peut convenir de ne fournir que le logement meublé et partie seulement de la nourriture.

Les Récoltes

Géréales

La température n'est décidément pas favorable aux récoltes, celles que solent celles auxquelles on s'intéresse. Céréales, vignes, cultures potagères ou fruitières, tout souffre du froid et d'une trop grande humidité. Il est encore trop tôt pour parler des prairies; mais pour toutes les autres, les plaintes sont vives et commencent à être générales.

Il nous faudrait de la chaleur, du soleil, et un temps clair. Dans les jardins, le grand vent froid et pluvieux a causé de gros sensibles dégâts.

Voici le cours de 150 fr. atteint pour les blés depuis plusieurs jours, et même dépassé en maintes localités — où ceux de 153 à 154 sont couramment pratiqués. — Notre grande minoterie régionale s'est retirée du marché, n'ayant pas de blés depuis 8 jours. Elle ne travaille ni reste que dans trois usines. Les sons sont en baisse, mais, par contre, la farine s'est avancée jusqu'à 207. Aussi le Comité spécial a-t-il consenti à une augmentation nouvelle du prix du pain.

Vins

Toujours le même calme dans les affaires de vins blancs de pays. Les prix restent nominaux. On ne signale pas de ventes intéressantes. Cependant, les sorties des chais des récoltes ont été un peu plus fortes en mars que dans les mois précédents. Néanmoins, il nous reste dans une quantité ne dépassant pas 60 % des sorties correspondantes des années précédentes. La consommation se maintient à des quantités plutôt plus élevées, se porte évidemment de préférence sur les vins importés d'Algérie, du Midi ou d'Espagne. Les vins blancs de cépages, à une quantité ne dépassant pas 60 % des sorties correspondantes des années précédentes. La consommation se maintient à des quantités plutôt plus élevées, se porte évidemment de préférence sur les vins importés d'Algérie, du Midi ou d'Espagne.

Nous maintenons les prix primitivement indiqués par nous dans nos précédents bulletins, mais en les soulignant du terme « Nominiaux ».

Marché de la Villette

La Villette, 19 avril.

Allure générale du marché

Temps très incertain et irrégulier, alternant entre pluie et neige. Les abattoirs se sont bien dégorgés, les arrivages de bœufs, moutons, porcs, ont été très fermement tenus.

Gros bétail. — Aménés : bœufs, 2,564; vaches, 1,300; taureaux, 520, soit un total de 4,384 contre 4,281 la semaine précédente. Les arrivages aux abattoirs 754 gros bovins contre 473.

Veaux. — Aménés, 2,064 contre 1,956, il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 103 contre 122.

Moutons. — Aménés, 14,722 contre 13,153 il y a huit jours. Restants aux abattoirs, 3,280 contre 4,020.

Porcs. — Aménés, 3,275 contre 3,214 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs, 830 contre 1,070.

Bestiaux

La hausse de 5 francs par quintal pour les porcs maigres extras, 8.00 le kilo ou 800 francs par quintal de pays, 8.20 à 8.60; maigres ordinaires et petite marchandise, 7.90 à 8.10; cochons épais de l'ouest et du Centre, 8.10 à 8.50; porcs du Midi, de l'Aveyron et du Sud, Centre, 8.00 à 8.30; ordinaires, 7.50 à 8.10.

BESTIAUX	
La Villette, 19 avril.	
Aménés. Arrivages	
Bœufs	2,564
Vaches	1,300
Taureaux	520
Total	4,384

COURS OFFICIELS			
On cote par kilo de viande nette :			
1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	9 40	8 60	7 20
Vaches	9 40	8 40	6 90
Taureaux	7 90	7 40	7 80
Veaux	14 80	14 10	10 30
Moutons	14	10 40	9 60
Porcs	12 14	10 56	9 14

COURS APPROXIMATIFS CONSTATÉS PAR KILO PRIX VIFS							
1 ^{re} q.		2 ^e q.		3 ^e q.		Ext.	
Bœufs	5 64	4 82	3 60	6 38	5 30	4 55	3 90
Vaches	4 74	4 15	3 40	5 02	4 20	3 45	2 80
Taureaux	8 88	8 18	5 94	9 24	7 50	6 20	5 20
Veaux	7	5 20	4 32	8 70	6 20	5 20	4 30
Moutons	8 50	7 40	6 40	8 00	6 20	5 20	4 30

COURS DE CLÔTURE	
Bœufs choix	4 70 à 5 15
Bœufs première qualité	4 50 à 4 65
Bœufs ordinaires	3 95 à 4 35
Bœufs fourmeaux	3 25 à 3 85
Génisses choix	4 80 à 5 20
Taureaux choix	3 90 à 4 25
Animaux saucisson	6 50 à 7 50
Veaux Brie, Beauce, Gatinais	6 50 à 7 50
Veaux manœuvres	6 20 à 7 15
Veaux de service	5 50 à 6 20
Agneaux	5 30 à 7 60
Moutons de choix	6 25 à 6 90
Bonnes brebis	4 90 à 5 25
Porcs extra	8 00 à 8 14
Porcs maigres	7 90 à 8 60
Porcs gras	7 00 à 8 50
Coches	4 43 à 5 14

COURS APPROXIMATIFS CONSTATÉS PAR KILO PRIX VIFS							
1 ^{re} q.		2 ^e q.		3 ^e q.		Ext.	
Bœufs	5 64	4 82	3 60	6 38	5 30	4 55	3 90
Vaches	4 74	4 15	3 40	5 02	4 20	3 45	2 80
Taureaux	8 88	8 18	5 94	9 24	7 50	6 20	5 20
Veaux	7	5 20	4 32	8 70	6 20	5 20	4 30
Moutons	8 50	7 40	6 40	8 00	6 20	5 20	4 30

COURS DE CLÔTURE	
Bœufs choix	4 70 à 5 15
Bœufs première qualité	4 50 à 4 65
Bœufs ordinaires	3 95 à 4 35
Bœufs fourmeaux	3 25 à 3 85
Génisses choix	4 80 à 5 20
Taureaux choix	3 90 à 4 25
Animaux saucisson	6 50 à 7 50
Veaux Brie, Beauce, Gatinais	6 50 à 7 50
Veaux manœuvres	6 20 à 7 15
Veaux de service	5 50 à 6 20
Agneaux	5 30 à 7 60
Moutons de choix	6 25 à 6 90
Bonnes brebis	4 90 à 5 25
Porcs extra	8 00 à 8 14
Porcs maigres	7 90 à 8 60
Porcs gras	7 00 à 8 50
Coches	4 43 à 5 14

COURS APPROXIMATIFS CONSTATÉS PAR KILO PRIX VIFS							
1 ^{re} q.		2 ^e q.		3 ^e q.		Ext.	
Bœufs	5 64	4 82	3 60	6 38	5 30	4 55	3 90
Vaches	4 74	4 15	3 40	5 02	4 20	3 45	2 80
Taureaux	8 88	8 18	5 94	9 24	7 50	6 20	5 20
Veaux	7	5 20	4 32	8 70	6 20	5 20	4 30
Moutons	8 50	7 40	6 40	8 00	6 20	5 20	4 30

COURS DE CLÔTURE	
Bœufs choix	4 70 à 5 15
Bœufs première qualité	4 50 à 4 65
Bœufs ordinaires	3 95 à 4 35
Bœufs fourmeaux	3 25 à 3 85
Génisses choix	4 80 à 5 20
Taureaux choix	3 90 à 4 25
Animaux saucisson	6 50 à 7 50
Veaux Brie, Beauce, Gatinais	6 50 à 7 50
Veaux manœuvres	6 20 à 7 15
Veaux de service	5 50 à 6 20
Agneaux	5 30 à 7 60
Moutons de choix	6 25 à 6 90
Bonnes brebis	4 90 à 5 25
Porcs extra	8 00 à 8 14
Porcs maigres	7 90 à 8 60
Porcs gras	7 00 à 8 50
Coches	4 43 à 5 14

COURS APPROXIMATIFS CONSTATÉS PAR KILO PRIX VIFS							
1 ^{re} q.		2 ^e q.		3 ^e q.		Ext.	
Bœufs	5 64	4 82	3 60	6 38	5 30	4 55	3 90
Vaches	4 74	4 15	3 40	5 02	4 20	3 45	2 80
Taureaux	8 88	8 18	5 94	9 24	7 50	6 20	5 20
Veaux	7	5 20	4 32	8 70	6 20	5 20	4 30
Moutons	8 50	7 40	6 40	8 00	6 20	5 20	4 30

COURS DE CLÔTURE	
Bœufs choix	4 70 à 5 15
Bœufs première qualité	4 50 à 4 65
Bœufs ordinaires	3 95 à 4 35
Bœufs fourmeaux	3 25 à 3 85
Génisses choix	4 80 à 5 20
Taureaux choix	3 90 à 4 25
Animaux saucisson	6 50 à 7 50
Veaux Brie, Beauce, Gatinais	6 50 à 7 50
Veaux manœuvres	6 20 à 7 15
Veaux de service	5 50 à 6 20
Agneaux	5 30 à 7 60
Moutons de choix	6 25 à 6 90
Bonnes brebis	4 90 à 5 25
Porcs extra	8 00 à 8 14
Porcs maigres	7 90 à 8 60
Porcs gras	7 00 à 8 50
Coches	4 43 à 5 14

COURS APPROXIMATIFS CONSTATÉS PAR KILO PRIX VIFS							
1 ^{re} q.		2 ^e q.		3 ^e q.		Ext.	
Bœufs	5 64	4 82	3 60	6 38	5 30	4 55	3 90
Vaches	4 74	4 15	3 40	5 02	4 20	3 45	2 80
Taureaux	8 88	8 18	5 94	9 24	7 50	6 20	5 20
Veaux	7	5 20	4 32	8 70	6 20	5 20	4 30
Moutons	8 50	7 40	6 40	8 00	6 20	5 20	4 30

COURS DE CLÔTURE	
Bœufs choix	4 70 à 5 15
Bœufs première qualité	4 50 à 4 65
Bœufs ordinaires	3 95 à 4 35
Bœufs fourmeaux	3 25 à 3 85
Génisses choix	4 80 à 5 20
Taureaux choix	3 90 à 4 25
Animaux saucisson	6 50 à 7 50
Veaux Brie, Beauce, Gatinais	6 50 à 7 50
Veaux manœuvres	6 20 à 7 15
Veaux de service	5 50 à 6 20
Agneaux	5 30 à 7 60
Moutons de choix	6 25 à 6 90
Bonnes brebis	4 90 à 5 25
Porcs extra	8 00 à 8 14
Porcs maigres	7 90 à 8 60
Porcs gras	7 00 à 8 50
Coches	4 43 à 5 14

COURS APPROXIMATIFS CONSTATÉS PAR KILO PRIX VIFS							
1 ^{re} q.		2 ^e q.		3 ^e q.		Ext.	
Bœufs	5 64	4 82	3 60	6 38	5 30	4 55	3 90
Vaches	4 74	4 15	3 40	5 02	4 20	3 45	2 80
Taureaux	8 88	8 18	5 94	9 24	7 50	6 20	5 20
Veaux	7	5 20					

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Crébillon, 19, NANTES
Téléphone : 12.68 et 26.35

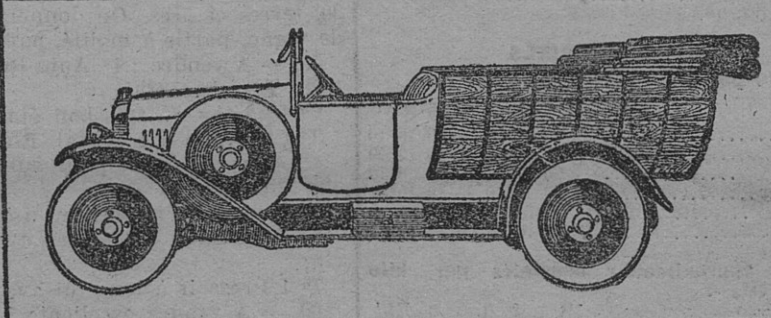
Propriétaires, Agriculteurs

Peugeot

VOUS OFFRE

pour 14.360 fr.
sa Normande 5 C.V.

et pour 20.400 fr.
sa Normande 10 C.V.



Catalogue et Prospectus sur demande

3, quai Ile-Gloriette - NANTES
TÉLÉPHONE : 12.63

PRIME A NOS LECTEURS

Nous venons de conclure avec un rosériste réputé des bords de la Loire, en Touraine, Jardin de France, un accord par lequel :

10.000 SUPERBES ROSIERS
fleurs variées pour corbeilles, sont mis à la disposition de nos lecteurs.

Ces arbustes sont répartis en :

200 LOTS DE 50 ROSIERS
spécialement choisis pour une floraison échelonnée, allant du printemps à l'automne.

Nous ferons adresser dans l'ordre de commandes aux 200 premières personnes qui nous en feront la demande un colis de 50 rosiers, en gare, franco de port et d'emballage et contre remboursement de la somme de 65 francs.

Hâtez-vous de passer vos commandes à l'adresse suivante : Publicité Yves BOURGEOIS, 19, rue Crébillon, Nantes.

ASPERGE grosse hâtive d'Argenteuil. Plants sélectionnés extra.
Nombreuses récompenses
Robert-Morice, Saint-Luce (Loire-Inférieure)

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf - PARIS

Succursale à NANTES

12, Rue du Calvaire. - Téléph. 2-78. Chèque Postal n° 83-20

SÉRIES EXCEPTIONNELLES

GRAND CHOIX de Pantalons	GRAND CHOIX de Gilettes, Flans, Chemises et Lingerie
N° 621. Richelieu chevrons glacés, boutons vernis, façon coutur main, forme mode... 69.75	N° 622. Richelieu box-calf noir, forme mode... 59.75
N° 623. Richelieu chevrons glacés, boutons vernis, façon coutur main, forme mode... 69.75	N° 624. Richelieu box-calf noir, façon coutur main, forme mode... 69.75
HOMMES	
N° 625. Richelieu vernis, forme mode... 64.75	N° 626. Derby ou Richelieu vernis, 30 à 40... 44.75
GARÇONNETS	
N° 627. Richelieu box-calf façon finod, forme mode... 74.75	N° 628. Richelieu box-calf façon finod, forme mode... 74.75
DAMES	
N° 629. Charles IX chevrons sautoirs, boutons vernis, forme mode... 54.75	N° 630. Charles IX vernis, talons Louis XV, forme mode... 54.75
FILLETTES	
N° 631. Charles IX chevrons sautoirs, boutons vernis, forme mode... 54.75	N° 632. Charles IX chevrons sautoirs, boutons vernis, forme mode... 54.75
N° 633. Charles IX chevrons sautoirs, boutons vernis, forme mode... 49.75	N° 634. Charles IX chevrons sautoirs, boutons vernis, forme mode... 49.75
N° 635. Charles IX chevrons sautoirs, boutons vernis, forme mode... 49.75	N° 636. Charles IX chevrons sautoirs, boutons vernis, forme mode... 49.75

SEULES SUCURSALES : PARIS, 1, Place de Châteauneuf; LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, NANCY.

la meilleure cachette

ne vaut pas grand chose
contre le vol
et ne vaut rien
contre le feu

Fiez-vous plutôt à un
abri sûr, solide, qui défie
l'un et l'autre :

un coffre-fort FICHET

depuis 370 fr.
(sans sonnerie)
Demandez catalogue n° 5,
1, rue Lafayette,
Nantes.



PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES

O. PILLET, pharmacien - TÉLÉPHONE 9.08

DÉPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

BAISSE DE PRIX

LA POUDRE LAPINSKI

Pour traiter les MALADIES DES LAPINS
Gros Ventre, Diarrhées, etc.

SEBILÉAU-BRICHET à ANGERS

Envoi franco contre timbre 4 f. et 6 f. 50

Messieurs les Agriculteurs,
confiez vos réparations de machines à vapeur, moteurs de tous systèmes à essence, à gaz, à pétrole et toutes autres machines, à

DURAND & LOTZ

Mécaniciens
3, Place Canclaux - NANTES
Téléphone 3128

MAISON DE CONFIANCE - PRIX MODÉRÉS

détruire les TAUPES

rats, souris, campagnols, loirs, plés, corbeaux, renards radicalement et à peu de frais
rien ne réussit aussi admirablement que le

TAUPINOL GIBET

Ne coûte que 6 francs le litre pour tuer 1.500 taupes
remboursés en cas d'insuccès.

Placon d'essai 3 fr. Envoi franco contre mandat
A.Q. CHAUVIN, Pharm. ROBERT-LE-BOITROU (Paris et Lyon)
et toutes Pharmacies

LE FOLLETTAGE

est instantanément arrêté par le
PYRALION SCHLESING

En vente chez Guillon et Robert, Droguistes
9, rue de la Paix, Nantes

Cultures de graines potagères, fourragères et de fleurs, Plantes de légumes et de fleurs. Tout produit pour jardin, demander prix courant.

Paul BAHAUD, cultivateur-grainier
Route de Paris (près Boulevard) - NANTES

LES PORCS ENGRAISSEUR

Presque d'un kilo par jour
Nourrissez les porcs avec l'ENGRAISSEUR "FORÇA"

Le meilleur marché, le plus sûr, de tous les engrais.
Produit de viande au plus haut prix.

Le seul vous fournira de vos qualités.
EMPLOYEZ AVEC SUCCÈS PAR DES MILLIERS D'ÉLEVÉS

Demandez : Prix, Notice, Références.
L'OMNIBUS AGRICOLE, 103, rue du Haut-de-Ville, LYON (2^e)

Le SUCRE à 0^{fr}. 70 le kilo

Cours Officiel du Sucre des Mélasses

Le SUCRE moins cher et plus nutritif que les Sons, Grains, Tourteaux

Nourrissez vos Animaux AU SUCRE - Engraissez-les avec LE SUCRE -

Produits Mélassés SUCRAZOTE

157, Avenue Malakof, PARIS (16^e)
Expéditions dans toute la France
S'adresser à M. MERLE, 176, route du Poulignon, La Baule

VOITURES D'ENFANTS

ACHAT - ÉCHANGE - RÉPARATIONS
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANT E

On demande un ouvrier bourrelier. S'adresser
Guilliers 7, rue Chevalier, Manners.

Etablissements H. BARBOT

à TROYES (Aube)

Brabants
115 à 150 kilos

PRIX : 390 fr.

Cultivateurs, demandez notre Catalogue
et retenez bien ceci.

Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIÈRE QUALITÉ
GARANTIES LES MEILLEURES

PLUS DE FEU

90 Ans de Succès
Général des
CHEVAUX BOITEUX

LINIMENT BOYER-NICHEL
(E. BOYER, CHATEAUX (Indre))
TOUTES PHARMACIES, BROCHURE FRAN

SPÉCIALITÉ DE

POTS À FLEURS -
CLOCHES À JARDIN
TERRINES
à semis

P. BUREAU
10, Quai Duquesne, NANTES
Tél. 14.85

PEPINIÈRES DE LANJOU

J. Foulonneau
Saint-Christophe-la-Croix (Maine-et-L.)

Plants de vigne greffés soudés extra beaux
Producteurs directs - Bois pour greffage

ARBRES FRUITIERS
Pommiers, poiriers, pêchers, cerisiers
pruniers, abricotiers, etc.

Collection 10 pommiers variés, tige
2 m., formés, prêts à produire, à cidre ou
à couteau au choix : 140 francs franco
toutes gares.

10 poiriers variés sur cognassier :
40 francs franco toutes gares.

PEUPLIERS ET ARBRES FORESTIERS

Maison de confiance - Authenticité absolue
Prix courant franco sur demande
Représentants demandés

VINS DU ROUSSILLON

Maison pour clientèle bourgeoise
Demande représentant sérieux et actif

JAULENT, propriétaire, BAGES (Pyrénées-Orient.)

Si vous avez un jardin

Lisez
cette
Annonce

Pour rendre service à nos lecteurs, par ce
temps de vie chère, nous venons de conclure
avec une très importante Maison de GRAINES
DE SEMENCES, qui cherche à se faire connaître
dans toute la France, un accord par lequel elle
nous offre, strictement au prix coûtant,

10.000 COLIS RECLAME

de graines de semences, judicieusement établies,
au prix exceptionnel de 65 francs franco
contre remboursement, chacun de ces colis
valent au moins 100 francs chez les marchands
de graines détaillants, chaque colis renfermant
les semences nécessaires à 8 ou 10 arcs minimum.

Contenu du colis :

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| Betterave potagère | Navet long marteau |
| Carotte potagère | — petit hâtif |
| Céleri | Oignon blanc hâtif |
| Chicorée frisée | — jaune hâtif |
| — scarole | — rouge hâtif |
| — sanchiorée | Oseille large feuille |
| Chou pomme hâtif | Panais potager hâtif |
| — tardif | Persil frisé |
| — pomme d'hiver | Pissenlit large feuille |
| — Milan hâtif | Poireau gros court |
| — Milan tardif | — long d'hiver |
| — de Bruxelles | Poiree tr. large carde bl. |
| — fleur | Pois très hâtif rames |
| — navet blanc | — très tardif rames |
| — navet jaune | — très tardif nain |
| Cornichon hâtif | — très hâtif nain |
| Épinard monstrueux | — tr. suré 1/2 nain |
| Fève de Séville | mangetout |
| Haricot rames géant | Pommes de terre hâtif |
| — nain hâtif | — table |
| — nain beurre | Pommes de terre tard. |
| Laitue de printemps | — prime |
| — d'été | Radis de printemps |
| — d'hiver | — d'hiver |
| — romaine | Salsifis blanc extra |
| Nâche large feuille | Salsifis blanc |
| Melon extra hâtif | Sourcillette |
- Toute grosse hâtive
Melon extra hâtif
- Une collection de graines à fleurs, ou plants de
fleurs, ou oignons à fleurs, ou nouveautés
- Un abonnement d'un an à un journal agricole
sera, en outre, offert aux 500 premiers
souscripteurs.
- Le nombre de ces colis étant limité, certifiez-
vous de suite pour nous passer commande,
qui vous sera expédiée directement. Adressez
bien complète et lisible, s. v. p.
- Envoyez vos commandes à l'adresse suivante :
Publicité Y. BOURGEOIS, 19, rue Crébillon,
Nantes.

UNE OCCASION POUR NOS LECTEURS

UN TROUSSEAU DE LUXE

COMPLÈT pour 225 fr.

Pour rendre service, par ce temps de vie
chère, nous avons conclu avec une très importante
firme textile du Nord qui cherche à diffuser
sa marque dans toute la France, une entente par
laquelle elle sacrifie au profit de nos lecteurs :

500 TROUSSEAUX DE LINGERIE

d'une valeur commerciale supérieure à 300
francs au prix exceptionnel de 225 francs franco
contre remboursement :

2 DRAPS sans couture, trame lin, chaîne renforcée,
largeur 2 mètres sur 3 mètres ;

2 Superbes TAIES D'OREILLIERS ;

6 Solides TORSIONS fins Batiste ;

6 Belles SERVIETTES toilette ;

1 Jolie NAPPE encadrée (6 convertis) ;

6 SERVIETTES TABLE assorties ;

12 Excellents MOUCHOIRS fins Batiste ;

Soit 33 pièces de linge de tout premier choix.

Le nombre de ces colis étant limité, certifiez-
vous de suite pour nous passer commande qui
vous sera expédiée directement. Adressez bien
complète et lisible, s. v. p.

Envoyez vos commandes à l'adresse suivante :
Publicité Yves BOURGEOIS,
19, rue Crébillon, Nantes

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES

Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 flacon suffit pour détruire 1.200 taupes).
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ.
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon : 2 francs (contre mandat)
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 6 FRANCS

7^e Congrès International de Laiterie

EXPOSITION INTERNATIONALE
DE MACHINES AGRICOLES
ET DE PRODUITS LAITIERS


FOIRE DE PARIS

du 8 au 24 MAI 1926

Administration : 8, place de la Bourse, PARIS

AUTOMOTO

3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents



Crée et consacre les Champions
Tours de France
1925 1^{er} O. BOTTECHIA
1924 1^{er} O. BOTTECHIA
1923 1^{er} H. PELLISSIER

Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.

NANTES 11, Chaussée de la Madeleine
50, rue Tasso et 2, rue J.-J.-Rousseau Tél. 6.05 VENTE A CREDIT
SUR DEMANDE

Du 25 MARS VENTE RECLAME DE PRINTEMPS
au 30 AVRIL

Esoimpte exceptionnel de 7% sera accordé à tout porteur de la présente annonce

Spécialité d'élevage de vaches laitières bretonnes.

A vendre plusieurs sujets en lait ou prêts à
veller.

Alfred Turpin propriétaire-éleveur, Lunières-
Rouans, Loire-Inf.

Cuifs à couvrir, Bresse, Leghorn, Sussex, Canes
Indiennes blanches, fécondation garantie. Foulon,
la Martellière, Saint-Sébastien sur Loire. Tram.
Bonne Garde 700 mètres.

Le sucre pour les animaux

Le sucre, donné aux animaux sous forme de
MELASSE, est le plus sain, le plus nutritif,
le moins coûteux de tous les aliments.

La Mélasse SAY, fabriquée et vendue par
les Raffineries et Sucreries SAY à Paris, est
garantie sur facture contenant 90 % de mé-
lasse pure, soit 37 à 40 % de sucre, c'est-à-dire
que 100 kilos de Mélasse SAY contiennent 37
à 40 kilos de SUCRE.

C'est le plus riche en sucre et par consé-
quent le plus nutritif de tous les aliments mé-
lassés fabriqués en France. C'est aussi le moins
cher à l'unité de sucre.

La Mélasse SAY remplace poids pour poids
une partie de la ration d'avoine pour les che-
vaux, de son, de moutures, de tourteaux pour
les animaux.

Pour faire des économies, pour avoir des
animaux en bonne santé, pour les engraisser
rapidement, donnez de la Mélasse SAY à tous
vos animaux.

Demandez le mode d'emploi à André BOU-
REL, agent de la Raffinerie SAY, 39, rue de
Loches, à Tours.

En vente au Syndicat Central des Agricul-
teurs de la Loire-Inférieure, à Nantes.

Fabrique de Bouchons

Articles de caves, de chais, de tonnellerie

E. PILLORET, 2, rue Guépin
NANTES

Marquage gratuit des bouchons aux noms
de Messieurs les Propriétaires

Matériel moderne

pour le rinçage, le bouchage, le capelage
de toutes bouteilles ou flacons

Casiers à bouteilles, cure, capsules, robinets
filtres, etc...

TOUT L'ARTICLE DE CAVE, DE CHAIS, DE TONNELLERIE
AU MEILLEUR PRIX

MAISON RECOMMANDÉE

Des Cufs en abondance

l'hiver prochain

La ferme de poudeuses sélectionnées de
Sainte-Anne-Louée, Nort-sur-Erdre, offre
de livrer, à partir du 1^{er} avril et sur com-
mande préalable, UNE POULE MÈNÈUSE
AVEC DOUZE POUSSINS issus des meil-
leurs poudeuses.

Prix du lot : CENT FRANCS

Erreur ne fait pas compte!

La plupart des machines sont commandées
par des moteurs trop puissants travaillant dans
de mauvaises conditions.

Pour obtenir un meilleur rendement et, s'il
s'agit de moteurs à courant alternatif, le facteur
de puissance maximum, il faut adopter la puis-
sance strictement nécessaire.

Le moteur des A.O. est construit pour
travailler de la manière la plus économique,
entre 2/3 et 3/4 de sa charge normale. De plus,
étant largement calculé, il peut supporter faci-
lement les surcharges éventuelles, sans dé-
passer les limites d'échauffement.

Ateliers d'Orléans

de la C^o G^e d'Electricité S^o A^o au Cap. 30 M^o

SUCCURSALE DE NANTES : 1, Place de la Monnaie

CRÉSYL-JEYES

est le seul CRÉSYL véritable

Désinfection contre les EPIDÉMIES, les CHOLÉRIES, etc.
Fièvre aphteuse, Morve, Rougeole, Coqueluche, Coxielie

Ne pas confondre avec les imitations
Prix-courant, Notices et Références sur demande CRÉSYL-JEYES, 35, rue des Francs-Bourgeois, PARIS (IV^e)

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ^r

1, Rue
Salnte-
Catherine
NANTES

Constructeur



Pour les BATTAGES Utilisez

le Tracteur Agricole Fordson

Le plus simple, le plus robuste, le meilleur marché

ECONOMIE : 4 litres 1/2 de pétrole à l'heure
Mise en batterie en 5 minutes
Mise en route en 1 minute

Remorque, Charrue, et tous travaux de la Ferme

Agent Général DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE

Henri MATILE, 20, Rue Racine - NANTES

Tél. 9.16 et 22.21

GRAND GARAGE DE BRETAGNE